



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

www.sdes73.com

SOMMAIRE

Page 1	L'ÉDITO DU PRÉSIDENT
Page 2	PARTICIPATIONS FINANCIÈRES EP
Page 4	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
Page 5	BILAN ÉNERGÉTIQUE EP CHAMOUSSET
Page 6	CONCESSION BILAN 2019
Page 10	NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION
Page 12	TRAVAUX MOA
Page 18	DÉCISIONS PRISES
Page 22	BUDGET
Page 24	RESSOURCES HUMAINES



Mentions Légales :

Directeur de publication : Robert CLERC
Directeur de la rédaction : Luc FAIVRE
350 exemplaires

Conception, réalisation : Agence AinsiCom
contact@ainsicom.net

SDES : Bâtiment 3D
81, rue de la Petite Eau
73290 La-Motte-Servolex
Téléphone : 04 79 26 42 10
Courriel : sdes@sdes73.com

www.sdes73.com

© photos : SDES73, pixabay, shutterstock.
Photos couverture : St-Offenge-Dessous,
Borne électrique Savoie / Savoie Technolac
Tignes (© EDF).

Photos ci-contre : Bâtiment SDES73, Centre-ville
de Chambéry (© ART PRISM Grand Chambéry
Alpes Tourisme), Le lac du Bourget vu de la Dent
du chat.



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

La fin (faim) justifie les moyens

Nous voilà tous, élus locaux, bientôt arrivés à l'échéance sexennale de notre engagement au service de nos concitoyens et de nos nombreuses collectivités communales et intercommunales. En ce qui me concerne, les probabilités à ce que ce mandat soit le dernier, sont devenues une réalité.

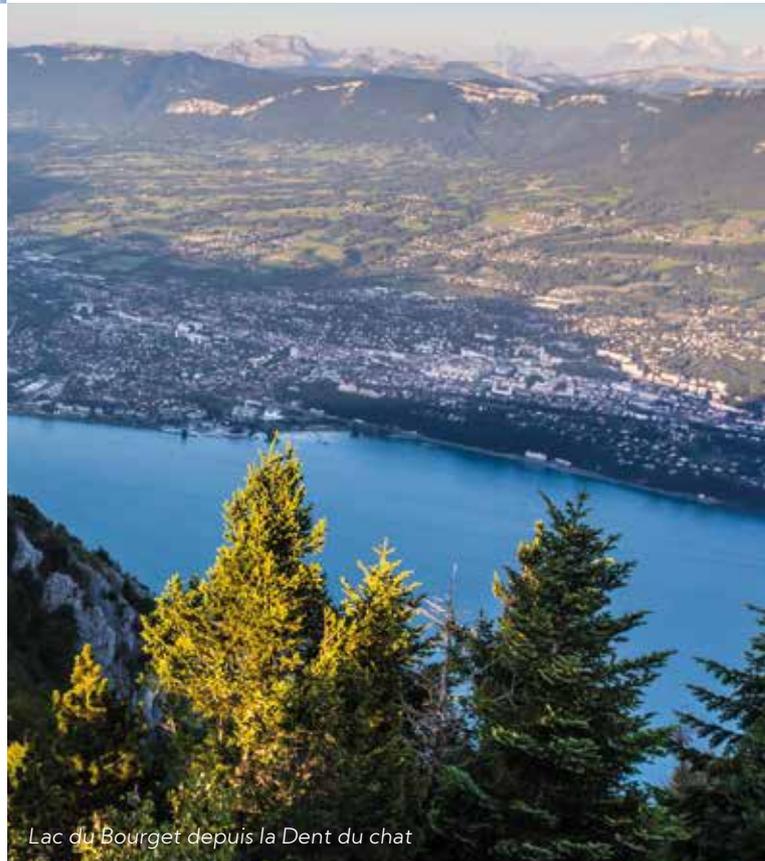
Aussi, je souhaite avant tout débiter cet éditorial par un remerciement appuyé à tous les élus qui ont contribué, par leur implication pendant ce presque quart de siècle, au développement et au rayonnement de cette structure au service de nos communes et de leurs intercommunalités.

Je n'oublie pas les services opérationnels, qui ont œuvré également à cette réussite et dont l'expansion au cours des quatre dernières années, s'est avérée nécessaire pour préparer l'avenir.

Les syndicats d'énergie de niveau départemental doivent ouvrir leurs activités à de nouveaux services et à de nouveaux métiers, pour confirmer leur utilité dans le paysage territorial, tant local que régional.

Je ne céderai pas à la facilité d'une liste exhaustive d'actions réalisées en termes de bilan, mais je veux simplement zoomer sur trois d'entre elles qui m'ont particulièrement marqué tout au long de ce parcours :

- La nécessité récurrente et éprouvante de remettre l'ouvrage sur le métier en permanence pour tout échange formel ou négociation avec EDF, puis ERDF et aujourd'hui Enedis, pour aboutir au consensus obligé par la loi ; la difficulté des négociations en cours dans le cadre d'un nouveau contrat, n'en sont qu'une nouvelle preuve et n'échappent pas à cette règle.
- La volonté affichée par les élus qui se sont succédés au bureau syndical, d'assister au mieux les communes et leurs intercommunalités, déjà financièrement ; tous les dossiers déposés ont été aidés à un niveau toujours au-delà des 60 % depuis plus de deux décennies, mais aussi de plus en plus techniquement et administrativement, voire juridiquement par l'intermédiaire de services pris en charge directement par le SDES : maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux, service Conseil en Energie Partagé (CEP), valorisation et vente des Certificats d'Economie d'Énergie (CEE)...



Lac du Bourget depuis la Dent du chat

- La demande aujourd'hui satisfaite des communes de bénéficier d'une assistance technique et financière en éclairage public, secteur en plein chamboulement technologique actuellement, tout en m'interrogeant sur le choix de certaines d'entre elles à continuer d'utiliser la filière Marché Global de Performance Energétique (MGPE) en remplacement de la procédure dite classique.

Ce choix induit un marché de maintenance-exploitation et des marchés de travaux pour le renouvellement des équipements, la première nommée générant sur le moyen terme, des dépenses globales représentant au minimum le double de celles générées par la méthode traditionnelle ! Pour la seconde option, le SDES a récemment développé un concept spécifique qui semble donner satisfaction, à moindre coût pour la collectivité. À suivre...

Encore merci à tous,

Le Président du SDES,
Robert CLERC

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES ÉCLAIRAGE PUBLIC		SYNTHÈSE MONTANTS			MATÉRIELS ÉLIGIBLES		
Commune	Localisation des travaux	Montant travaux EP (ht)	Montant travaux éligibles (ht)	Montant participation sdes notifié	Luminaires	Orloges astronomiques	Régulateurs
AIGUEBLANCHE	Divers secteurs	129 994 €	49 635 €	23 740 €	105	8	
BARBY	Allée des cerisiers, Chemin des Matz	45 946 €	10 313 €	6 250 €	25		
BEAUFORT	Route des Carroz – cheminement piéton ARÊCHES	10 674 €	6 641 €	2 200 €	11		
BEAUFORT	Complément luminaires	1 540 €	1 540 €	1 000 €	5		
BEAUFORT	Les Curtilllets, la Serranderie – BEAUFORT	11 258 €	8 207 €	2 900 €	12		
BEAUFORT	Complément luminaires	3 051 €	3 051 €	1 800 €	9		
BONNEVAL-TARENDAISE	Villard Benoit, Villard Soffray	2 880 €	2 880 €	1 440 €	6		
BOURG-ST-MAURICE	Toute la commune, Tranche 2019	144 890 €	49 742 €	15 750 €	85		
BRISON-ST-INNOCENT	Divers secteurs, Tranche 2	21 800 €	19 300 €	10 630 €	24	14	
BRISON-ST-INNOCENT	Divers secteurs, Tranche 4	49 950 €	49 200 €	17 760 €	82		
CA GRAND CHAMBÉRY	Route des Chevaliers Tireurs SAINT-BALDOPH	24 635 €	7 440 €	2 900 €	12		
CA GRAND LAC	Boulevard Charcot	55 779 €	22 200 €	3 490 €	13		
CÉSARCHES	Les Combes, Chef-Lieu, le Plan, Grand Village, Planta, Montessuit	21 704 €	12 730 €	5 301 €	24	3	
CHAMBÉRY	Divers secteurs	101 011 €	94 900 €	37 800 €	232		
CHAMOUSSET	Gendarmerie, Mairie, Côte Jacquet	7 668 €	6 762 €	4 044 €	13	1	
COGNIN	Divers secteurs, Tranche 1	67 735 €	12 150 €	6 300 €	21		
COGNIN	Abords Eglise et Mairie, Rue de l'Epine	31 677 €	13 698 €	6 900 €	23		
COGNIN	Résidence du Parc	11 205 €	5 310 €	2 520 €	9		
COGNIN	Rue André Messenger, Chemin du Forezan, Rue de l'Epine	36 940 €	19 114 €	6 490 €	28		
CORBEL	Divers secteurs	23 466 €	9 797 €	5 930 €	16	8	
CURIENNE	Les Vachers, Chef Lieu, Nord	45 754 €	16 314 €	6 940 €	25	3	
DOUCY-EN-BAUGES	Parking Hameau de Dessous, Chef lieu, Route de Doucy, VILLARET	22 720 €	4 410 €	1 870 €	7		
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Centre DRUMETTAZ, Route des chênes	26 702 €	10 209 €	4 810 €	19		
ENTREMONT-LE-VIEUX	Divers sites	14 136 €	11 642 €	6 900 €	23		
ÉTABLE	Impasse de la Chartreuse	6 057 €	1 796 €	1 120 €	4		
FRÉTERIVE	Divers secteurs	14 859 €	11 762 €	8 837 €	38		
GRÉSY-SUR-AIX	Route des Bauges	5 792 €	5 232 €	2 400 €	8		
GRÉSY-SUR-AIX	Route de Corsuet	11 650 €	5 790 €	3 260 €	11	1	
GRÉSY-SUR-ISÈRE	Divers secteurs	27 943 €	22 601 €	10 500 €	50		
HAUTECOUR	LE BREUIL, TOVERE	15 227 €	9 262 €	6 020 €	24		
HAUTECOUR	Complément luminaires	1 725 €	1 335 €	690 €	3		
JONGIEUX	Divers Secteurs	30 655 €	11 037 €	4 300 €	19		
JONGIEUX	Complément CEE	0 €	0 €	570 €	0		
LA BIOLLE	Divers Secteurs	27 290 €	14 040 €	6 940 €	28		
LA LÉCHÈRE	BONNEVAL Tarentaise + FEISSONS	54 847 €	47 115 €	20 560 €	95	2	
LA MOTTE-SERVOLEX	Divers secteurs	143 090 €	98 644 €	25 650 €	151		
LA TABLE	Repidon, Villard, Etraz, Fugains, Chef-Lieu, Provenchère	11 315 €	3 854 €	2 690 €	4	6	
LA THUILE	Divers secteurs	34 310 €	27 911 €	13 870 €	54	5	
LE BOURGET-DU-LAC	Divers secteurs	42 288 €	23 340 €	8 550 €	35		
LE BOURGET-DU-LAC	Piste Cyclable et Centre bourg	51 376 €	25 354 €	8 010 €	41		
LE NOYER	Le Mont, Le Chêne, Le Crey du bas, Le Noyer, Le Cholet, Les Chavonnes	22 518 €	12 185 €	7 170 €	23	6	

PARTICIPATIONS FINANCIÈRES ÉCLAIRAGE PUBLIC		SYNTHÈSE MONTANTS			MATÉRIELS ÉLIGIBLES		
Commune	Localisation des travaux	Montant travaux EP (ht)	Montant travaux éligibles (ht)	Montant participation sdes notifié	Luminaires	Orloges astronomiques	Régulateurs
LES ALLUES	Divers secteurs	33 194 €	19 425 €	8 550 €	35		
LES AVANCHERS VALMOREL	Divers Secteurs	132 585 €	49 466 €	23 010 €	69	33	
LES BELLEVILLE	SAINT-JEAN-DE-BELLEVILLE	49 407 €	49 407 €	19 350 €	87	3	
LES CHAPELLES	Hameaux de Montgirod, Parchet, Chevrière	16 922 €	11 210 €	3 500 €	14	1	
LES CHAVANNES-EN-MAURIENNE	LES CHAVANNES du Milieu et rue Usine Rouge	11 010 €	11 010 €	5 330 €	21		
LESCHERAINES	Tranche 1	45 816 €	31 457 €	15 728 €	54	10	
MÉRY	Chemin de Roman	34 717 €	10 854 €	2 940 €	11		
MODANE	VALFRÉJUS - rue des Bettets MODANE - périmètre église	33 505 €	16 080 €	12 180 €	51		
MONTMÉLIAN	Giratoire RD1006/201D	8 715 €	8 715 €	1 750 €	7		
NOTRE-DAME-DE BELLECOMBE	Ensemble de la commune	69 208 €	49 833 €	22 320 €	92	12	
NOTRE-DAME-DU-PRÉ	Les Plaines et Chef-Lieu, Tranche 2019	16 385 €	12 090 €	9 470 €	39		
PEISEY-NANCROIX	NANCROIX	19 398 €	12 060 €	3 950 €	15		
PEISEY-NANCROIX	Place de Roscanvel à PEISEY	19 110 €	11 648 €	3 680 €	16		
PLANCHERINE	Divers secteurs	24 338 €	15 127 €	7 564 €	25	5	
PUGNY-CHATENOD	Liaison piétonne route de l'église	20 957 €	10 054 €	5 560 €	22		
SAINT-ALBAN-LEYSSE	Divers secteurs	96 120 €	39 150 €	16 050 €	87		
SAINT-CASSIN	Chef lieu, Route de Lyon, points isolés	36 246 €	22 380 €	8 790 €	32	6	
STE-HÉLÈNE-DU-LAC	Divers secteurs	20 396 €	9 114 €	3 720 €	14		
ST-FRANÇOIS-DE-SALES	-	13 535 €	8 205 €	5 330 €	17	4	
ST-GENIX-LES-VILLAGES	Divers secteurs - GRÉSIN - ST-GENIX-SUR-GUIERS - ST-MAURICE-DE-ROTHERENS	45 030 €	24 720 €	10 390 €	38	5	
ST-GENIX-SUR-GUIERS	Rue du Rhône	11 250 €	9 600 €	4 500 €	15		
SAINT-JEAN-D'ARVEY	Divers secteurs	58 109 €	40 066 €	23 210 €	111	1	
SAINT-MARCEL	Ecozières / Montée de la Maille Secteur gymnase / Rue de la Volta	21 911 €	9 372 €	3 490 €	13		
ST-PAUL-SUR-ISÈRE	Toutes les armoires de la commune	10 646 €	5 000 €	2 530 €	0	11	
ST-PIERRE-DE-BELLEVILLE	Divers secteurs	1 814 €	966 €	676 €		4	
ST-PIERRE-D'ENTREMONT	Lotissement Pré du Comte, Tranche 2	3 600 €	3 600 €	1 120 €	4		
ST-PIERRE-D'ENTREMONT	Pierre Grosse, Cozon, Bandet, Courriers, Tardy/Claret, Vincent	13 134 €	5 536 €	5 130 €	21		
ST-PIERRE-DE-SOUCY	Divers secteurs	29 858 €	21 500 €	15 000 €	42	8	
ST-PIERRE-DE-SOUCY	Les Domenges	34 540 €	17 500 €	1 960 €	7		
SAINT-VITAL	Chef-Lieu, Grand Arc, Chavannes	54 823 €	21 150 €	10 575 €	44	6	
SONNAZ	Hameau du Crêt, d'Autigny, de Montagny	62 680 €	49 440 €	24 600 €	120		
TOURNON	Divers secteurs	56 993 €	41 862 €	21 400 €	90	8	
TRESSERVE	Divers secteurs	41 174 €	38 974 €	17 040 €	78		
VAL-CENIS	Montée du canton, route de la chaîne, combe Sainte-Marie	23 610 €	16 100 €	6 890 €	28		
VALGELON-LA ROCHETTE	Divers secteurs - remplacement boules	13 893 €	12 180 €	8 550 €	35		
Verel-Pragondran	Toute la commune	15 249 €	14 235 €	6 710 €	27		
Villard-Sallet	Divers secteurs	6 372 €	6 372 €	4 700 €	21		
Villard-Sallet	Complément CEE	6 372 €	0 €	630 €			
TOTAUX		2 626 677 €	1 503 899 €	664 674 €	2819	174	0

LE SDES, OU L'EFFICACITÉ DU SERVICE PUBLIC MUTUALISÉ

Sélectionné par l'ADEME pour développer en Savoie un service de **Conseil en Énergie Partagé** (CEP), le SDES met à disposition depuis mi-2017, 3 Conseillers en Énergie Partagés pouvant être contactés par les communes (y compris non adhérentes) et les intercommunalités de moins de 10 000 habitants, pour faire réaliser un diagnostic de leur patrimoine (bâtiments et véhicules).

Ce diagnostic débouche sur des préconisations d'actions et de travaux pour maîtriser les consommations d'énergie et faire de la place aux EnR...

Les prestations CEP auprès des collectivités adhérent au SDES :

Le soutien du SDES intervient dans le cadre d'un contrat de 3 ans, via le versement de **0,6 € par habitant** pour une commune adhérente au SDES et pour les communautés de communes de moins de 15 000 habitants, avec application d'un coefficient réducteur comme suit :

0,8 pour un ratio \leq à **450 habitants**/bâtiment intercommunal

0,6 pour un ratio $>$ à **450 habitants**/bâtiment intercommunal.

QUELQUES EXEMPLES DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE RÉSEAUX ET D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



AIX-LES-BAINS, rue de la Plaine – Avant et après travaux



BOURG-ST-MAURICE, RD 220 E, 2^{ème} Tranche – Avant et après travaux

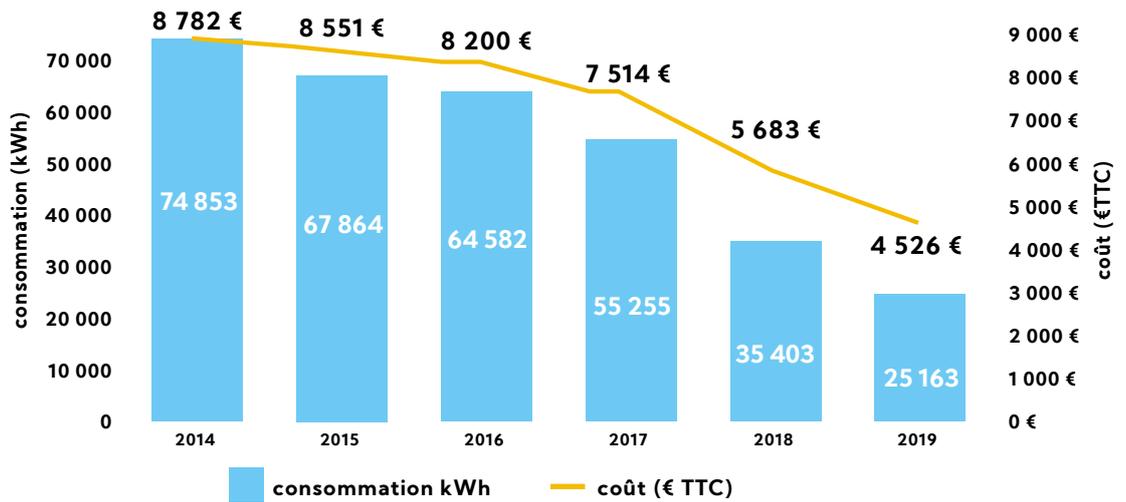


VIONS, Hameau de Bovéron – Avant et après travaux

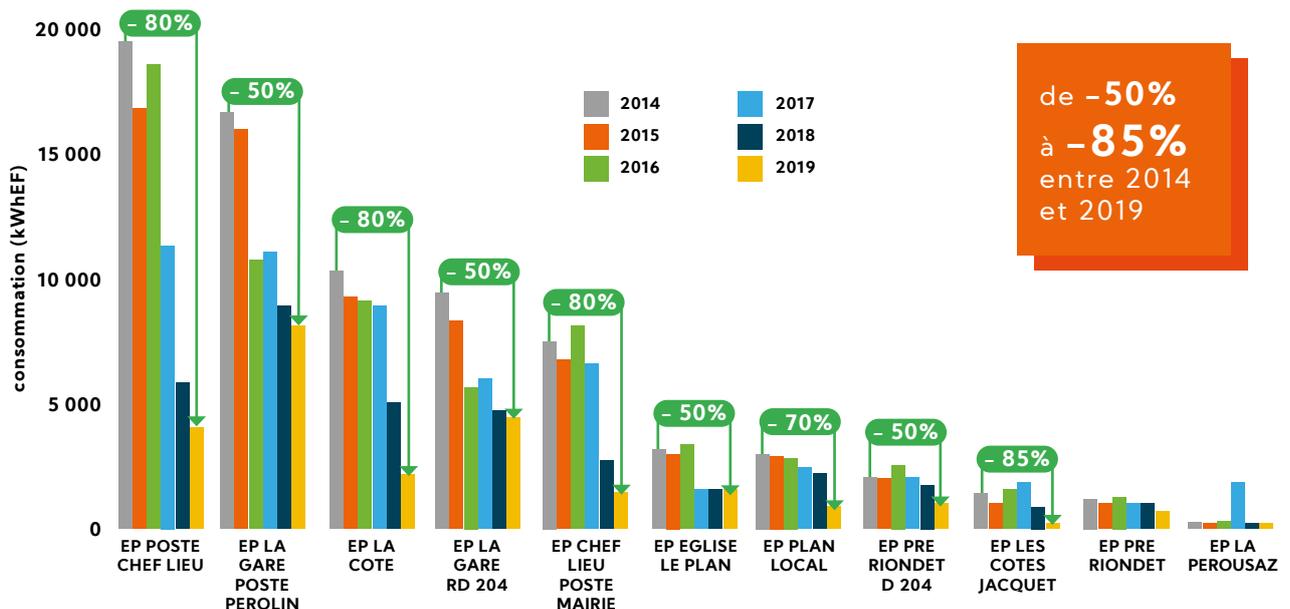
L'EXEMPLE DE CHAMOUSSET

ÉVOLUTION DES COÛTS ET CONSOMMATIONS D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

-48,5%
d'économies
budgétaires
entre 2014
et 2019



ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS PAR ARMOIRE



de **-50%**
à **-85%**
entre 2014
et 2019



▶ ÂGE MOYEN ET SENSIBILITÉ DES RÉSEAUX HTA & BT



27,2 ans

Âge moyen du réseau HTA à fin 2019

évolution de l'âge moyen



0,33 an
par an

24 %

RÉSEAU HTA ÂGÉ DE PLUS DE 40 ANS
soit 987 km

▶ CLIENTS MAL ALIMENTÉS (CMA)

Peu d'usagers sont considérés comme mal alimentés, avec 0,80 % de CMA sur la concession en 2019, ce critère ayant diminué de près de 17% par rapport à l'année précédente, en tenant compte des nouvelles modalités de calcul instaurées en 2018.

▶ LE CRITÈRE B

Evolution	Critère B - TCC	Critère B - HIX
2018	68,3 minutes	67,6 minutes
2019	135,5 minutes	87,2 minutes
Ratio 2019	+ 98,98 %	+ 28,99 %
Moyenne entre 2010 & 2019		86,36 minutes

▶ LES INVESTISSEMENTS DU SDES

Depuis plusieurs années, les travaux d'enfouissement du réseau concédé existant réalisés par le SDES et ses communes adhérentes contribuent à l'amélioration globale de ce réseau et aboutissent systématiquement à son renforcement et à sa sécurisation.

De même, les aléas climatiques devenant au fil des ans des réalités récurrentes, les communes ont de plus en plus tendance à demander au SDES d'enfouir les réseaux aériens HTA et BT implantés sur leur territoire et potentiellement sensibles à ces perturbations.

Le programme détaillé 2019 de ces travaux représente près de **5,87 M€ TTC** pour **81 opérations** sous maîtrise d'ouvrage SDES et près de **0,23 M€ TTC** pour **2 opérations** sous maîtrise d'ouvrage des communes.

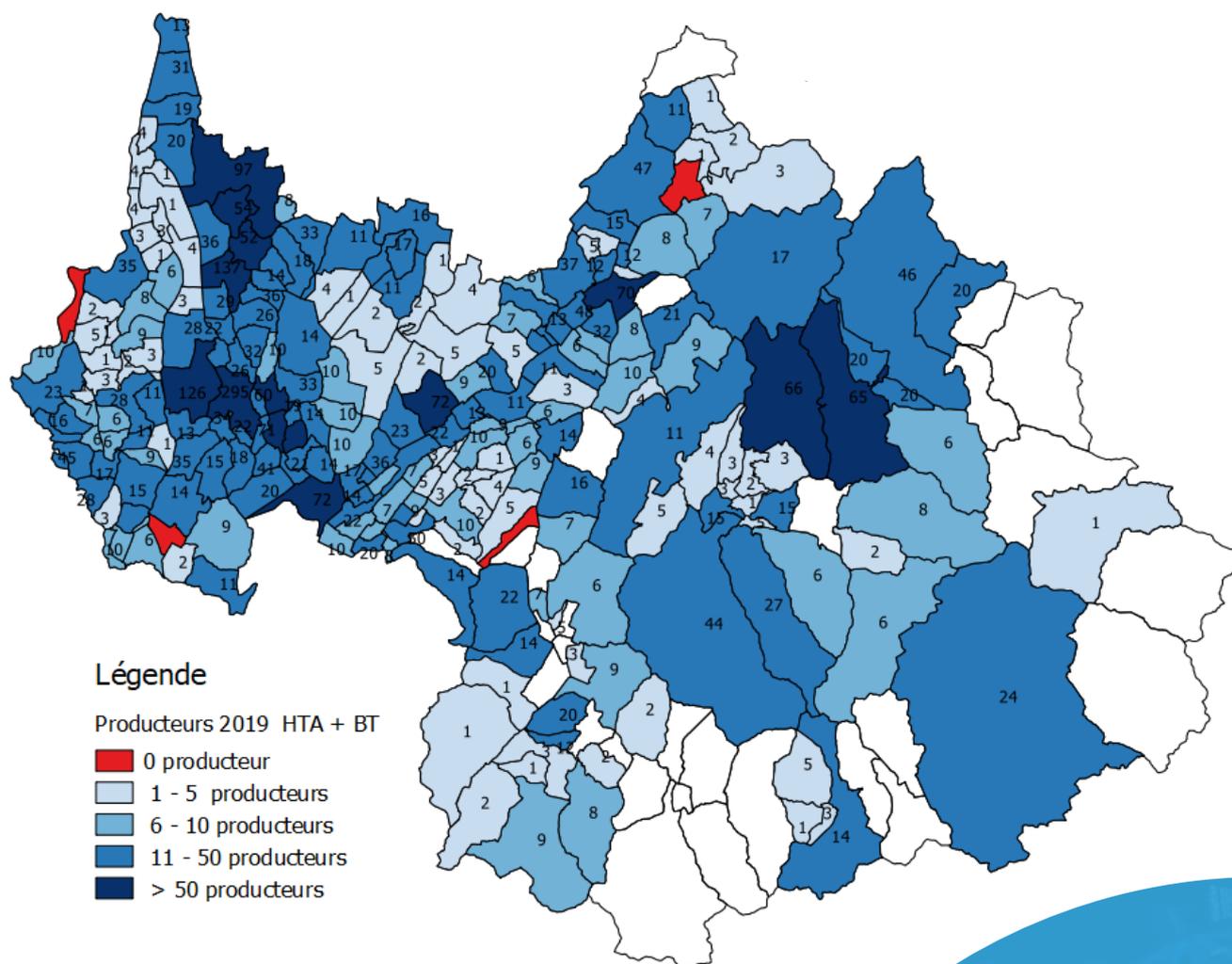
Type de maîtrise d'ouvrage	Opérations en 2019	Montant TTC
MOA SDES	65	4,57 M€
MOA déléguée aux communes : COMOAO	2	0,28 M€
Total	67	4,85 M€



Les producteurs d'électricité renouvelable en 2019

CARTE SAVOIE

Nombre de producteurs ENR BT + HTA en 2019



PARC DES SITES DE PRODUCTION ENR EN 2018 / 2019

	Nombre de sites	Puissance raccordée (en MW)	Energie produite (en Mwh)
Hydraulique	69	96.5	324,000
Photovoltaïque	4122	20.5	18,500
Autres : biomasse, cogénération, éolien...	13	38.5	63,500
TOTAUX	4,204	155.5	406,000

Les tarifs règlementés de vente (TRV)

LES USAGERS DE LA CONCESSION AUX TRV		
Objet	À partir de quand ?	Évolution des travaux & résultats
Loi Énergie Climat	9 novembre 2019	Modification sur les collectivités territoriales
Article 64 de la loi	31 décembre 2020	Seules collectivités éligibles aux TRV : - Moins de 10 salariés - Moins de 2 M€ de recettes
Contrats actuels		Résiliés pour les collectivités ne répondant pas aux critères.
Rappel sur loi NOME	1 ^{er} janvier 2016	Abrogation des TRV pour sites ≥ 36 kVA
Choix pour les consommateurs domestiques	31 décembre 2020	- Rester ou revenir aux TRV - Souscrire un nouveau contrat à prix de marché avec le fournisseur d'électricité de leur choix.
Actuellement, 250 517 clients bénéficient d'un TRV sur la concession		
↘ Moins 2,9 % en 2018		↘ Moins 4,1 % en 2019



La tarification réglementée distingue le Tarif Bleu résidentiel et le Tarif Bleu non résidentiel + 5 options :

Tarif de base

Tarif Heures Pleines / Heures Creuses

Tempo

Option tarifaire en extinction pour les usages non résidentiels.

EJP

Option tarifaire en extinction pour tous les usages.

Éclairage Public

Option réservée aux sites faisant un usage d'éclairage public.

1^{er} juin 2019

Hausse moyenne de 7,7% HT (5,9% TTC) pour les clients au Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel.

1^{er} août 2019

Hausse moyenne de 1,49% HT (1,26% TTC) pour les clients en TB résidentiel et de 1,34% HT (1,10% TTC) pour les TB non résidentiel.

Commission de régulation de l'énergie (CRE)	2019 2 évolutions des TRV			
	Objet	Date	Hausse moyenne HT	Hausse moyenne TTC
Tarif bleu résidentiel	01/06/19		7,7%	5,9%
Tarif bleu non résidentiel			7,7%	5,9%
Tarif bleu résidentiel	01/08/19		1,49%	1,26%
Tarif bleu non résidentiel			1,34%	1,10%



Client TRV résidentiel



Consommation
4,7 MWH/an



Facture moyenne
868 € TTC/an



Taxes =
35 % de la facture

Bilan de la dernière décennie 2010/2019

LES INVESTISSEMENTS DU CONCESSIONNAIRE

Les chiffres de la concession entre 2010 et 2019 montrent, entre autres, une augmentation sensible des recettes globales du concessionnaire sur la période.

Celles-ci passent de 127 674 K€ en 2010 à 169 416 K€ en 2019, soit une augmentation de près de 33 %. Aussi, tout en étant conscient du maintien d'une forme de péréquation nationale protégée par le TURPE, il apparaît que parallèlement sur la même période, les dépenses d'Enedis ont augmenté.

Augmentation de 21 391 K€ en 2010 à 46 622 K€ en 2019,

Ceci représente les investissements du concessionnaire, comprenant le déploiement du compteur Linky, l'entretien des postes sources, les raccordements, la sécurité et les obligations réglementaires, les modifications d'ouvrages à la demande des tiers, la logistique, les moyens d'exploitation, l'article 8...

Ces investissements sont répartis comme suit :

- **Raccordements** : 11 454 K€ en 2010 // 15 844 K€ en 2019
- **Linky** : 5,8 K€ en 2019
- **Participation financière annuelle article 8** pour les travaux sous maîtrise d'ouvrage du SDES : 750 K€ en 2010 // 600 K€ en 2019.
Soit une diminution de 20% de l'enveloppe annuelle.



Sur la même période :

Linéaire global du réseau concédé HTA/BT :

9 077 km en 2010

9 797 km en 2019

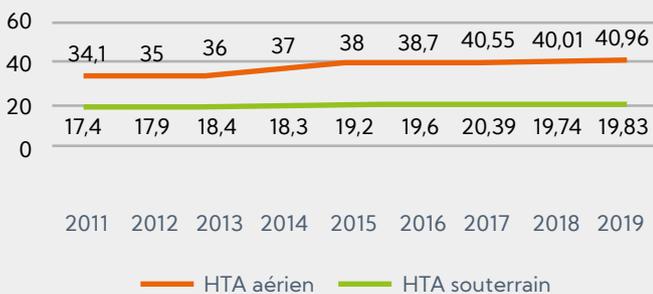
➤ Soit une **augmentation de 7,9 % et 720 km de réseau.** (424 km HTA et 295 km BT).

Le réseau HTA en technique souterraine **55,3 % → 65,1 %**

Le réseau BT **52,30 % → 59,7 %**

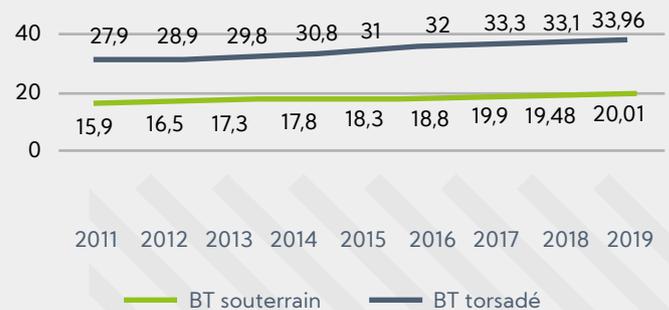
AGE MOYEN PAR TECHNOLOGIE DE RÉSEAU HTA

La part aérienne de ce réseau HTA nu – près de 34 % – est, par nature, sujette à des défauts fugitifs qui induisent des coupures longues >3', des coupures brèves de 1 à 3'', ainsi que des microcoupures. Il est davantage touché par les incidents liés à la végétation et aux aléas climatiques et relativement sensible, avec un taux moyen de 7,9 incidents par km sur la période 2011-2016.



AGE MOYEN PAR TECHNOLOGIE DU RÉSEAU BT EN 2019

L'âge moyen du réseau BT est de 25,73 ans à fin 2019 et augmente régulièrement à raison de 0,53 an par an. Les efforts de renouvellement et les créations des réseaux HTA et BT ne compensent pas le vieillissement des lignes existantes.



CONVENTION DITE ARTICLE 8 SUR LA PÉRIODE 2010-2019

Cette convention est une des composantes du contrat de concession, par laquelle Enedis contribue aux travaux d'enfouissement de réseaux existants HTA et BT réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDES ; la dernière convention portant sur la période 2017/2019 détermine une participation financière du concessionnaire Enedis de 525 K€, plus 75 K€ conditionnés à des actions d'enfouissement du réseau fil nu BT en cours de disparition – la Savoie est, avec son voisin l'Isère, le département dans lequel il reste le moins de fil nu BT.

Sur la période en objet, cette participation est passée de 750 K€ par an à 600 K€ ; dans le même temps, le SDES et ses collectivités adhérentes ont engagé ou réalisé près de 41 M€ HT de travaux d'enfouissement des réseaux existants. Cela représente environ 785 opérations, avec une participation article 8 cumulative sur 10 ans du concessionnaire, de 5,8 M€, soit 14 % du financement des travaux. Cette action a permis l'enfouissement d'environ 4 % du linéaire des réseaux de la concession.

LES NÉGOCIATIONS EN 5 QUESTIONS À LUC FAIVRE, DIRECTEUR DU SDES



Un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité est en cours de négociation, comment se déroule t'elle ?

En 2017, un nouveau modèle de contrat de concession national a été élaboré conjointement par Enedis et la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), qui représente les Autorités Organisatrices de la Distribution publique d'Electricité (AODE) comme le SDES.

Ces AODE ont l'obligation de contractualiser avec Enedis et les élus du SDES se sont interrogés sur deux options possibles : conserver le contrat actuel jusqu'à son échéance normale prévue en 2026 ou repartir sur un nouveau contrat dès maintenant. La seconde option présente un intérêt économique à court terme, les autres intérêts potentiels de ce nouveau modèle restant à démontrer.

Qu'ont finalement décidé les élus ?

Par une délibération prise à l'unanimité le 18 décembre 2018, ils ont décidé de lancer la négociation selon deux axes : la mise en place d'un nouveau contrat de concession dès 2021, doublée de la possibilité de revenir au régime juridique normal rural / urbain⁽¹⁾ de ce type de concession, le SDES étant actuellement au régime urbain, comme 17 autres départements français.

Pour alimenter la négociation de ce type de contrat, aviez-vous des documents supports ?

A part les comptes-rendus d'activité du concessionnaire (CRAC) produits annuellement par celui-ci et présentés différemment d'une année sur l'autre, donc ne permettant pas un suivi pluriannuel précis, nous avons peu d'éléments. Nous avons donc produit conjointement des documents complexes... Et volumineux !

Le nouveau modèle de contrat s'articule autour de trois documents principaux :

- Un **Diagnostic Technique Partagé (DTP)** consistant en un bilan technique et fonctionnel détaillé des ouvrages des cinq dernières années d'exécution du contrat en cours : qualité de l'électricité distribuée, âge moyen des équipements, usagers mal alimentés...
- Un **Schéma Directeur (SD)** portant sur toute la durée du contrat.
- Des **Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI)** portant généralement sur des périodes quinquennales.

A ces documents incontournables seront adossées plusieurs conventions, soit pour solder des cas particuliers développés dans le cadre du contrat actuel, soit pour compléter certaines dispositions prévues par le nouveau contrat, comme le co-financement par Enedis de certains travaux d'enfouissement des réseaux existants HTA et BT réalisés par le SDES à l'initiative des communes.

Le DTP, premier volet de ces documents de base, a été validé par une délibération à l'unanimité du comité syndical du 24 septembre 2019.

(1) Le régime rural est spécifique aux communes < 2 000 habitants et le régime urbain spécifique aux communes > 2 000 habitants. Le régime urbain s'applique à l'ensemble des communes d'un département, quand ce dernier a été classé "urbain" par un arrêté Préfectoral pour diverses raisons... Seuls, les départements de la première couronne parisienne sont classés « naturellement » au régime urbain.

Quels sont les objectifs que les élus se sont fixés dans cette négociation ?

Le vocable *objectif* est tout à fait approprié car, en fait, le principe même d'un modèle national ferme la porte à un contrat adapté aux spécificités locales, malgré l'affichage national d'une possibilité de *respiration locale*, qui s'avérera peu effective dans les faits et pas uniquement en Savoie... Cependant, les élus ont exprimé de nombreuses ambitions, dont je vous livre ici les 7 plus significatives :

| Fourniture de toutes les données utiles sous forme numérique exploitable afin de permettre au SDES d'assumer normalement sa mission régalienne de contrôle de la bonne exécution du contrat.

| Objectif de diminution significative du critère B (*voir page 6*) hors événements exceptionnels, à partir de la moyenne glissante de la dernière décennie, afin d'aboutir à un critère B moyen de 25 minutes sur les dernières années du contrat, la moyenne comparable 2014/2017 incluses étant de 74 minutes.

| Suppression définitive des câbles souterrains à isolation Papier Imprégné (CPI) au terme du premier PPI et des fils nus BT en secteur urbanisé au terme du second PPI.

| Réseau HTA enfoui à 80% au terme du contrat, sur la base d'une maîtrise d'ouvrage partagée entre le SDES et Enedis, avec un âge moyen dudit réseau inférieur à 30 ans et un taux d'enfouissement de 100% de ce réseau au-dessus de 1 700 mètres d'altitude.

| Réseau BT enfoui à 80% au terme du contrat, sur la base d'une maîtrise d'ouvrage partagée entre le SDES et Enedis, avec un âge moyen dudit réseau inférieur à 30 ans et un taux d'enfouissement de 100% de ce réseau au-dessus de 1 700 mètres d'altitude.

| Mise en place, dès le début du premier PPI, d'une procédure opérationnelle permettant de traiter la majorité des cas de coordination de travaux possible entre les deux parties, avec définition de la répartition de la maîtrise d'ouvrage et la constitution d'un groupement de commandes, procédure que le SDES appelle officiellement de ses vœux depuis mai 2016.

| Participation d'Enedis aux travaux d'enfouissement du réseau existant réalisés par le SDES, d'un niveau moyen équivalent aux vingt dernières années, soit 750 000 € annuels pendant les deux premiers PPI.

Vos premières conclusions sur cette année de négociation ?

C'est déjà beaucoup de temps ! Un rythme permanent de réunions d'une demi-journée par semaine, avec le travail qui s'y rapporte : préparation, synthèse et élaboration des comptes-rendus pour chacune d'elles ; il faut y ajouter des *points d'étape*, permettant de restituer les travaux réalisés par les négociateurs des 2 parties (élus du SDES compris).

On s'aperçoit très vite que la stratégie de fond d'Enedis - jamais affichée, bien évidemment - est de faire traîner en longueur les négociations. En effet, une date butoir de signature a été fixée par la FNCCR et Enedis au niveau national, au 30 juin 2021 ; ceci en contrepartie d'*offres promotionnelles corrélées*, difficiles à refuser par l'AODE, signataire potentielle.

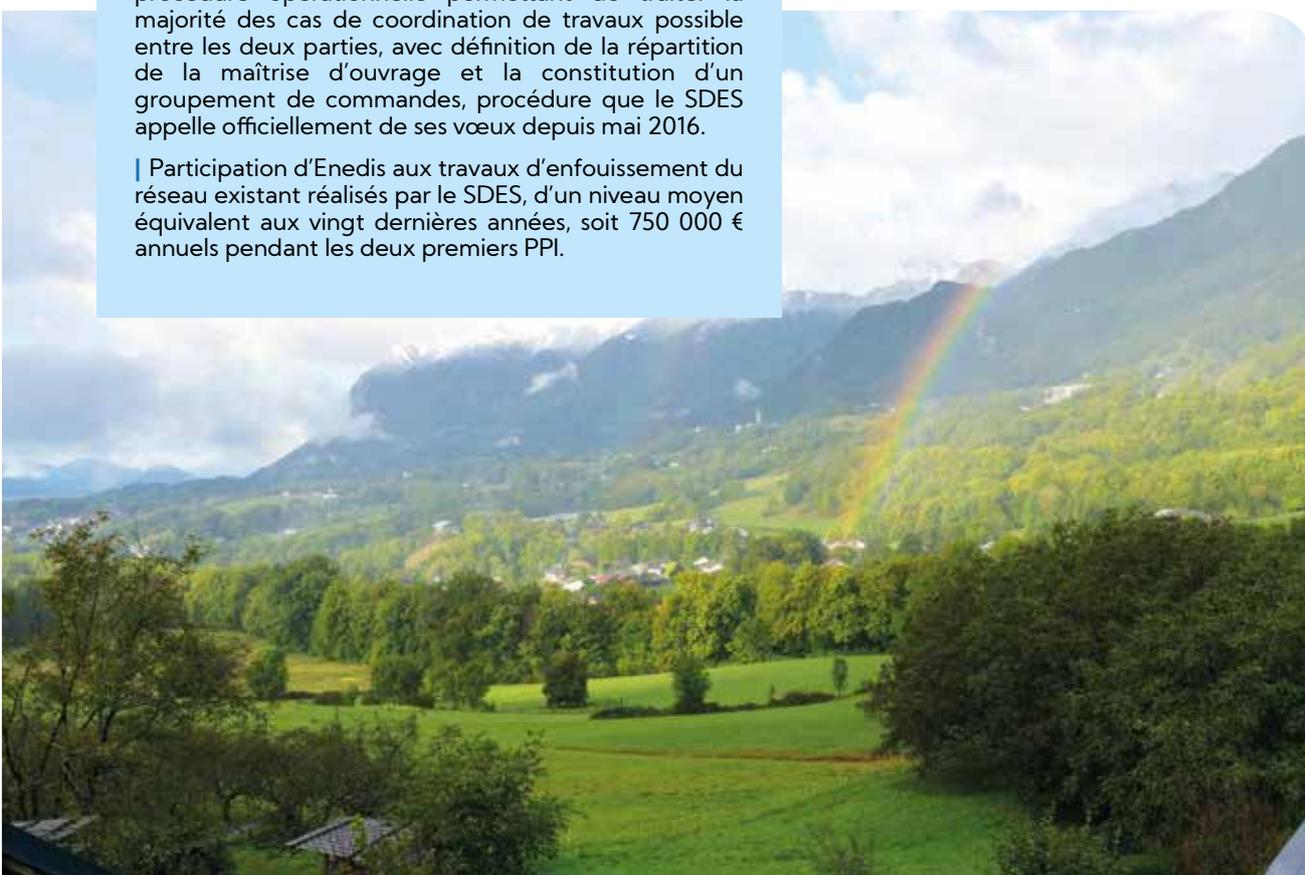
J'en veux pour exemple le temps passé à négocier pour simplement prolonger d'une année sur 2020, dans pratiquement les mêmes conditions, la convention spécifique triennale en cours régissant les objectifs évoqués au point 7 ci-contre.

Globalement, notre interlocuteur instaure un jeu permanent d'échanges ne permettant pas la confiance... Cette situation oblige les représentants du SDES à une vigilance extrême pour ne pas tomber dans les petits pièges tendus çà et là par les représentants d'Enedis.

Ce marathon pourrait-il d'ailleurs se transformer en triathlon ?

Qui vivra verra...

Luc Faivre,
Directeur du SDES



COMMUNE	SECTEUR DES TRAVAUX		
		Réseau DP (1)(2)	
1	AIGUEBLANCHE	Hameau de Navette, Tranche 5	112 584
2	AITON	Secteur Le Publey	110 413
3	AIX-LES-BAINS	Boulevard Pierpont Morgan	66 822
4	AIX-LES-BAINS	Place de Lafin	195 228
5	AIX-LES-BAINS	Passage Garibaldi, hameau de Choudy Complément au projet initial présenté au BS du 27/06/2018	15 954
6	ALBIEZ-LE-JEUNE	Secteur Mairie	26 185
7	BARBY	Rue du Prédé	53 461
8	BEAUFORT	Impasse de la Pompe - Les Glières	67 908
9	BOURG-SAINT-MAURICE	LA RAVOIRE	109 400
10	BOURGET-DU-LAC	Montée de Pouly	67 631
11	BOURGNEUF	Les Teppes	134 715
12	BRISON-SAINT-INNOCENT	Secteur Grésine	37 023
13	BRISON-SAINT-INNOCENT	Route de Paris Complément au projet initial présenté au BS du 27/06/2018	-
14	CHAMBÉRY	Rue Marceau	79 739
15	CHAMBÉRY	Rue Roberty	80 819
16	CHAMBÉRY	Rue des Sports	55 022
17	CHAMOUSSET	Rue du Boisson	77 289
18	CHAMOUSSET	Rue du Chef-lieu Complément au projet initial présenté au BS du 16/12/2016	21 376
19	CHAMPAGNY-EN-VANOISE	Plan des Mains, HTA Complément au projet initial présenté au BS du 24/04/2018	17 376
20	CHINDRIEUX	Chemin de la Tour	64 860
21	COHENNOZ	Les Panissats, Les Chandelières	183 906
22	CONJUX	PORTOUT Chatière	69 201
23	COURCHEVEL-LA-PERRIÈRE	Hameau Saint-Jean	353 912
24	CRUET	Rue Marius Canton, chemin du Pray	54 113
25	ENTRELACS	Montée de la Rippe	20 024
26	ESSERTS-BLAY	Esserts-Blay, secteur Saint-Thomas Complément au projet initial présenté au BS du 24/04/2018	35 352
27	FEISSONS-SUR-SALINS	LE VILLARD	92 976
28	FRONTENEX	Rue du chemin Vieux	32 943

(1) RESEAU DP : Réseau de distribution publique d'électricité

(2) TVA récupérée à 100% par le SDES via ENEDIS

(3) TVA éclairage public récupérée par la commune par le biais du FCTVA au taux actuel en vigueur

(4) TVA génie civil telecom non récupérable

MOA 2019

COÛTS LIÉS À L'OPÉRATION (€)					RÉPARTITION FINANCIÈRE (€)	
Montant TTC		Montant total TTC	Prestations SDES	Total général	COMMUNE	SDES
EP (3)	Télécoms (4)					
-	-	112 584	3 378	115 962	40 910	75 052
-	-	110 413	3 312	113 725	40 116	73 609
-	44 994	111 816	3 354	115 171	70 622	44 548
18 312	51 080	264 620	7 939	272 559	152 474	120 085
5 522	12 170	33 647	1 009	34 656	22 731	11 925
8 663	29 310	64 158	1 925	66 083	48 626	17 457
31 744	31 000	116 205	3 486	119 691	82 210	37 481
	41 392	109 300	3 279	112 579	67 307	45 272
57 578	60 390	227 369	6 821	234 190	158 006	76 184
25 580	32 048	125 259	3 758	129 016	83 089	45 927
61 689	91 769	288 173	8 645	296 818	205 758	91 060
14 611	27 846	79 480	2 384	81 864	56 682	25 182
20 567	-	20 567	617	21 184	21 184	-
20 591	39 660	139 990	4 200	144 190	90 757	53 434
37 721	46 367	164 907	4 947	169 854	121 330	48 525
46 419	31 685	133 126	3 994	137 120	98 199	38 921
-	-	77 289	2 319	79 608	28 082	51 526
10 654	18 588	50 618	1 519	52 136	32 898	19 239
-	-	17 376	521	17 897	10 612	7 285
61 749	23 336	149 945	4 498	154 443	108 173	46 270
51 502	83 452	318 859	9 566	328 425	207 941	120 484
-	-	69 201	2 076	71 277	25 143	46 134
-	-	353 912	10 617	364 529	152 528	212 000
17 560	12 263	83 936	2 518	86 455	50 379	36 076
-	-	20 024	601	20 624	7 275	13 349
-	-	35 352	1 061	36 413	15 094	21 319
50 784	87 200	230 960	6 929	237 889	173 105	64 784
-	-	32 943	988	33 932	11 969	21 962

COMMUNE	SECTEUR DES TRAVAUX	Réseau DP (1)(2)	
29	GILLY-SUR-ISÈRE Route des Chênes <i>Complément au projet initial présenté au BS du 16/12/2016</i>	7 252	
30	JARSY Le Carlet	112 352	
31	LA BALME Hameau de Bichalet	95 415	
32	LA BALME Rubattiers <i>Participation EP Complément au projet initial 2018</i>	-	
33	LA CHAPELLE BLANCHE Rue Amélie GEX <i>Complément au projet initial présenté au BS du 21/04/2017</i>	1 544	
34	LA CHAVANNE Rue de la Maison Commune	15 573	
35	LA MOTTE-SERVOLEX Clos des Marguerites	84 598	
36	LA MOTTE-SERVOLEX Hameau Montaugier	89 174	
37	LA MOTTE-SERVOLEX Montée de Pouly	161 737	
38	LA PLAGNE TARENTEAISE Rue Saint-Grat	9 520	
39	LA RAVOIRE Route Chevaliers Tireurs	5 888	
40	LE CHATELARD Centre Bourg	142 115	
41	LES DÉSERTS RD206A, fils nus	54 960	
42	LUCEY Montagnin	207 382	
43	MARCIEUX HTA, mairie	53 998	
44	MERCURY La Grillette <i>Complément au projet initial présenté au BS du 04/12/2017</i>	31 205	
45	MÉRY Route des Jacquiers	57 035	
46	MONTAGNOLE Les Guillermins, RD6, Tranche 2 <i>Complément au projet initial présenté au BS du 01/02/2018</i>	35 123	
47	MONTAGNOLE Impasse de la Donquière <i>Complément au projet initial présenté au BS du 24/04/2018</i>	17 002	
48	MONTAILLEUR RD 201 - Fournieux	72 596	
49	MONTHION RD925, Tranche ferme + Tranche optionnelle	86 337	
50	MONTMÉLIAN Avenue de la Gare	53 413	
51	MOUXY Chemin des Bugnards	19 742	
52	NOTRE-DAME-DES-MILLIÈRES Le Mathiez, Tranche 2	289 524	
53	PEISEY-NANCROIX Les Arches	35 170	
54	PEISEY-NANCROIX PEISEY, Place de Roscanvel, RD 87, câblage HTA <i>Complément au projet initial présenté au BS du 19/09/2017</i>	19 072	
55	QUEIGE Grange Neuve	72 616	

(1) RESEAU DP : Réseau de distribution publique d'électricité

(2) TVA récupérée à 100% par le SDES via ENEDIS

(3) TVA éclairage public récupérée par la commune par le biais du FCTVA au taux actuel en vigueur

(4) TVA génie civil telecom non récupérable

MOA 2019

COÛTS LIÉS À L'OPÉRATION (€)					RÉPARTITION FINANCIÈRE (€)	
Montant TTC		Montant total TTC	Prestations SDES	Total général	COMMUNE	SDES
EP (3)	Télécoms (4)					
-	3 525	10 776	323	11 100	5 801	5 298
52 824	71 521	236 696	7 101	243 797	166 656	77 141
35 190	36 180	166 785	5 004	171 788	106 498	65 290
-	-	-	-	-	-	-
2 384	-	3 928	118	4 045	2 656	1 389
	4 281	19 854	596	20 450	10 068	10 382
30 993	56 193	171 784	5 154	176 938	120 539	56 399
8 761	84 614	182 550	5 476	188 026	131 865	56 162
33 490	58 224	253 450	7 604	261 054	174 339	86 715
1 817	2 574	13 910	417	14 328	7 731	6 597
-	-	5 888	177	6 065	2 139	3 926
47 504	51 359	240 977	7 229	248 206	141 620	106 586
-	39 993	94 952	2 849	97 801	42 841	54 960
-	-	207 382	6 221	213 603	82 631	130 973
-	-	53 998	1 620	55 617	19 619	35 998
3 121	3 255	37 581	1 127	38 709	7 054	31 655
68 733	44 854	170 622	5 119	175 740	135 187	40 554
-	-	35 123	1 054	36 177	11 814	24 363
-	-	17 002	510	17 512	1 227	16 285
50 606	35 866	159 068	4 772	163 840	114 692	49 148
45 172	15 042	146 551	4 397	150 948	91 140	59 808
18 055	22 665	94 132	2 824	96 956	61 348	35 608
15 945	27 412	63 099	1 893	64 992	51 270	13 722
-	-	289 524	8 686	298 209	117 210	181 000
-	22 152	57 322	1 720	59 042	35 595	23 447
-	-	19 072	572	19 644	5 340	14 304
56 629	43 807	173 052	5 192	178 243	127 593	50 651

	COMMUNE	SECTEUR DES TRAVAUX	Réseau DP (1)(2)	
56	ROTHERENS	Sous La Roche	57 428	
57	ST-COLOMBAN-DES-VILLARDS	Hameau de Lachenal, Tranche 1 <i>Complément au projet initial présenté au BS du 24/04/2018</i>	8 984	
58	ST-COLOMBAN-DES-VILLARDS	Hameau de Lachenal, Tranche 2	57 393	
59	SAINT-MARCEL	Chef-Lieu, rue du Château	85 976	
60	SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY	Hameau de Miolans <i>Complément au projet initial présenté au BS du 7/12/2018</i>	42 558	
61	SAINT-VITAL	RD 201	46 244	
62	SAINT-ALBAN-LEYSSE	Secteur Salette	27 626	
63	SAINT-ALBAN-LEYSSE	Rue de l'Eglise <i>Complément au projet initial présenté au BS du 10/04/2019</i>	64 835	
64	SAINT-BALDOPH	Route Chevaliers Tireurs	135 239	
65	SAINT-BÉRON	Bourg 2019 <i>Participation EP Complément au projet initial 2018</i>	-	
66	SAINT-FRANC	RD39, Chatelard, fils nus	65 106	
67	ST-MAURICE-DE-ROTHERENS	Beyrin <i>Participation EP Complément au projet initial 2016</i>	-	
68	SAINT-PIERRE-DE-SOUCY	Secteur église	25 759	
69	SALINS-FONTAINE	Hameau de Léchaud	72 364	
70	SALINS-FONTAINE	Les Frasses, <i>Participation EP Complément au projet initial 2017</i>	-	
71	TRESSERVE	Carrefour de la Croix <i>Complément au projet initial présenté au BS du 01/02/2018</i>	20 016	
72	TRÉVIGNIN	Secteur Chef-Lieu, RD 913	54 499	
73	UGINE	Rue Mont-Charvin	113 368	
74	UGINE	Secteur L'Isle	419 543	
75	UGINE	Pussiez, Soney, Les Rippes	35 700	
76	VAL-CENIS	SOLLIÈRES Envers	66 906	
77	VILLARD-LÉGER	VILLARD MOUGIN	149 841	
78	VILLAROUX	Chef-lieu, Tranche 3 <i>Complément au projet initial présenté au BS du 04/12/2017</i>	1 196	
79	VIONS	Hameau de La Muraille	82 825	
80	VIONS	Hameau de Boveron <i>Participation EP Complément au projet initial 2018</i>	-	
81	VOGLANS	Secteur Chemin de la Creuse <i>Complément au projet initial présenté au BS du 27/06/2018</i>	1 306	
82	YENNE	Ameyzin, Tranche 2	150 204	

(1) RESEAU DP : Réseau de distribution publique d'électricité

(2) TVA récupérée à 100% par le SDES via ENEDIS

(3) TVA éclairage public récupérée par la commune par le biais du FCTVA au taux actuel en vigueur

(4) TVA génie civil telecom non récupérable

MOA 2019

COÛTS LIÉS À L'OPÉRATION (€)					RÉPARTITION FINANCIÈRE (€)	
Montant TTC		Montant total TTC	Prestations SDES	Total général	COMMUNE	SDES
EP (3)	Télécoms (4)					
30 078	30 217	117 723	3 532	121 255	81 970	39 285
6 955	-	15 939	478	16 417	9 963	6 453
35 481	28 255	121 129	3 634	124 763	85 500	39 262
-	-	85 976	2 579	88 555	59 896	28 659
6 837	6 633	56 028	1 681	57 709	30 241	27 468
5 943	17 149	69 336	2 080	71 416	40 336	31 079
30 156	17 490	75 271	2 258	77 530	57 612	19 917
27 923	25 129	117 887	3 537	121 424	78 201	43 223
-	-	135 239	4 057	139 297	49 137	90 160
-	-	-	-	-	-	-
-	14 794	79 900	2 397	82 296	17 191	65 106
-	-	-	-	-	-	-
-	-	25 759	773	26 532	9 359	17 173
40 453	43 635	156 452	4 694	161 146	111 653	49 493
-	-	-	-	-	-	-
3 368	5 684	29 068	872	29 940	14 027	15 912
-	-	54 499	1 635	56 134	19 801	36 333
-	-	113 368	3 401	116 770	41 191	75 579
-	-	419 543	12 586	432 129	211 258	220 871
12 240	12 060	60 000	1 800	61 800	35 025	26 775
18 417	33 099	118 422	3 553	121 975	77 091	44 884
52 713	61 329	263 882	7 916	271 799	220 981	50 817
12 060	8 768	22 024	661	22 685	21 608	1 077
59 467	63 470	205 762	6 173	211 935	153 638	58 297
-	-	-	-	-	-	-
-	-	1 306	39	1 345	366	979
-	-	150 204	4 506	154 710	57 092	97 618
TOTAL TRAVAUX ANNÉE 2019				9 230 677 €	5 440 810 €	3 789 866 €

MÉMENTO DES DÉCISIONS 2019

GLOSSAIRE

DP :	Réseau de Distribution Publique d'Électricité
EP :	Éclairage public
COMOA :	Travaux réalisés sous la maîtrise d'ouvrage des communes par mandat du SDES
TCCFE :	Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
CCSPL :	Commission Consultative des Services Publics Locaux
CCPE :	Commission Consultative Paritaire de l'Énergie
ASDER :	Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables

1- Comités syndicaux

VALIDATION À L'UNANIMITÉ

18 mars 2019

- ▶ Reconduction pour une année (septembre 2019/août 2020) de l'accord-cadre en cours d'exécution pour la maîtrise d'œuvre des travaux sur les réseaux secs (réseau DP, EP et télécommunications) avec les 5 prestataires titulaires, bureaux d'études indépendants ou groupements.
- ▶ Reconduction pour une année (septembre 2019/août 2020) de l'accord-cadre en cours d'exécution pour les relevés et préconisations en EP avec les quatre prestataires titulaires, bureaux d'études indépendants ou groupements.
- ▶ Convention à passer avec la Trésorerie départementale, comptable public du SDES, concernant le recouvrement des titres de recettes ainsi que les modalités de poursuite à mettre en œuvre suivant le montant de la créance.
- ▶ Mise en place opérationnelle de la CCPE – prévue par la loi sur la Transition Énergétique – et de son règlement intérieur ; désignation des 18 membres élus chargés de représenter le SDES dans cette nouvelle instance placée sous l'autorité du Président du SDES.
- ▶ Adhésion à la convention de groupement d'autorités concédantes

proposée par le réseau *eborn*. dans le cadre de la compétence *IRVE*, pour conclure une Délégation de Service Public (DSP) supra-départementale avec les autorisations afférentes données au Président et maintenir la possibilité pour le SDES d'assurer la maîtrise d'ouvrage par mandat pour la fourniture, l'installation, le raccordement et la mise en service de nouvelles bornes publiques pour le compte des collectivités territoriales de Savoie.

▶ Règlement intérieur de la CCSPL.

■ Signature par le Président des divers contrats de vente avec les acheteurs de *Certificats d'Economies d'Énergie* (CEE) vendus par le SDES.

2 juillet 2019

▶ Avenant n° 2 prolongeant la convention passée avec le Centre de gestion jusqu'au 31 décembre 2019, pour l'élaboration des dossiers de retraite des agents titulaires du SDES.

▶ Mise à jour des participations financières du SDES et de leurs modalités d'application pour les travaux d'enfouissement du réseau DP, les diagnostics EP, les travaux EP visant à améliorer la performance énergétique

des installations, ainsi que la mise à jour du calendrier des prestations intellectuelles assurées par les agents CEP et de leur facturation, pour les dossiers déposés et/ou validés entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2019.

24 septembre 2019

▶ Reconduction pour une 4^{ème} année (jusqu'à janvier 2021) de l'accord-cadre en cours d'exécution pour la réalisation des travaux d'enfouissement sur les réseaux secs, avec les 12 prestataires titulaires, entreprises individuelles ou groupements.

▶ Accord d'un délai supplémentaire de 6 mois aux communes sollicitant des participations financières du SDES pour leurs travaux d'éclairage public, afin de leur permettre de compléter les dossiers en cours d'instruction et/ou de fournir les justificatifs afférents, quand les travaux sont terminés.

▶ Transaction à passer avec la DGFIP pour récupérer auprès de l'État et reverser à la commune de Saint-Offenge (moins les frais de gestion) le produit de la TCCFE 2017, suite à une erreur des services de l'État.

▶ Diagnostic Technique Partagé (DTP) dans le cadre des négociations à ouvrir pour établir potentiellement un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, document reprenant la situation constatée ces 5 dernières années de l'évolution des principaux indicateurs et de l'état du patrimoine de ladite concession.

■ Ouverture et suivi par le Président des négociations pour la signature d'un nouveau contrat de concession et des documents associés à ce contrat : *Schéma Directeur des Investissements* (SDI), *Plan Pluriannuel des Investissements* (PPI), convention article 8, convention sur la *Transition Énergétique*... Tout en poursuivant la démarche visant à un retour potentiel au régime juridique normal mixte rural/urbain de ladite concession.





Chamousset

17 décembre 2019

- ▶ Avenant à la convention pour les risques statutaires à passer avec le Centre de gestion concernant le contrat d'assurance groupe en vigueur, ainsi que de l'avenant à passer pour le contrat d'assurance afférent avec le groupement CNP / SOFAXIS.
- ▶ Bilan de la formation des agents au titre de 2019.
- ▶ Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.
- ▶ Modification du tableau des effectifs suite à la promulgation de la liste d'aptitude pour la catégorie C, visant à l'avancement à l'ancienneté pour un agent et à la réussite d'un examen professionnel pour un autre.
- ▶ Modification de la valeur faciale des titres-restaurant utilisés par les agents, pour optimisation.
- ▶ Lancement de la consultation et passation d'un nouvel accord-cadre et des marchés afférents concernant la fourniture d'électricité et les services associés, par le groupement de commande dont le SDES est le coordinateur, ainsi que délégation au bureau syndical pour l'attribution des marchés subséquents, après avis de la Commission d'Appels d'Offres (CAO).
- ▶ Avenants à passer avec les sociétés ENALP et GEG, (titulaires actuels des marchés de fourniture d'électricité et services associés), au titre de l'évolution des sites de consommation concernés et de l'impact de l'évolution des prix sur le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) suite à l'écèlement ARENH (Accès Régulé à l'Énergie Nucléaire Historique).
- ▶ Conditions d'utilisation des véhicules du SDES mis à disposition des agents pour l'exercice de leurs missions au titre de l'exercice 2020.

▶ Conditions de remboursement des frais engagés par les agents et les élus dans l'exercice de leurs missions au titre de l'exercice 2020.

▶ Mise à jour des délégations permanentes accordées au bureau syndical et au Président concernant les activités administratives et juridiques du SDES : modalités d'attribution des participations financières, validation des programmes de travaux, passation et exécution des marchés publics...

▶ Mise à jour des participations financières du SDES et de leurs modalités d'application au titre de l'exercice 2020 pour les travaux d'enfouissement du réseau DP, les diagnostics EP, les travaux EP pour améliorer la performance énergétique des installations, le service CEP, ainsi que la mise à jour du calendrier des prestations assurées par les agents CEP et leur facturation.

▶ Mise à jour des modèles de conventions type à passer avec les diverses collectivités de Savoie dans le cadre des travaux et des prestations de service réalisés par le SDES : accompagnement technique et administratif dans le domaine de la maîtrise de l'énergie, adhésion au service CEP, assistance à la valorisation des CEE, transfert des CEE pour les travaux d'amélioration de l'éclairage public, financière, mandat de maîtrise d'ouvrage valant également convention financière, constitution de groupements de commandes.

▶ Ouverture de crédits d'investissements avant le vote du budget primitif 2020 : maximum de 25 % par imputation budgétaire concernée.

▶ Avenant de prolongation à passer avec le concessionnaire de la convention spécifique Savoie associée à l'article 8 du contrat de concession de la distribution publique d'électricité et portant sur la participation financière du concessionnaire pour les opérations d'enfouissement de réseaux réalisées par le SDES.

▶ 2 avenants concernant l'accord-cadre travaux et un marché subséquent afférent signés initialement avec la société VIGILEC, documents actant le transfert des marchés précités à la société SPIE citynetworks, suite à une dissolution-confusion entre ces deux sociétés.

■ Lancement d'une nouvelle consultation concernant le marché spécifique de fourniture et livraison des titres-restaurant aux agents.

■ Lancement de la consultation, ainsi que passation et exécution d'un accord-cadre concernant des prestations de géoréférencement des réseaux d'éclairage public.

SIGNATURE OFFICIELLE

24 septembre 2019

▶ Le Président du SDES et la Présidente de l'ASDER signent la convention de partenariat entre les deux organismes pour répartir au mieux les actions et activités dans le domaine de l'énergie, afin d'éviter de la confusion auprès des communes.



LES DÉBATS 2019

▶ Dossiers portant sur le projet d'une SEM Énergie départementale, le développement du compteur LINKY, ainsi que sur le projet de nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, associé au projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

▶ Possibilité de faire évoluer les modalités de perception et de restitution de la TCCFE dans les communes de moins de 2 000 habitants, sous l'autorité du SDES.

▶ Orientations budgétaires pour l'exercice 2020.

DÉCISIONS BUDGÉTAIRES



Vote à l'unanimité du compte de gestion 2018, du compte administratif 2018, de l'affectation du résultat de l'exercice 2018, du budget primitif 2019, ainsi qu'en cours d'exercice des décisions modificatives n°1 et 2, respectivement les 24 septembre et 17 décembre 2019.

MÉMENTO DES DÉCISIONS 2019

2- Bureaux syndicaux

VALIDATION

12 février 2019

► Création de la CCSPL, en désignant le Président *Robert CLERC*, les 2 Vice-Présidents *Serge DAL BIANCO* et *Joël PRIMARD* et un membre du bureau, *Jean-Marc VIAL*, comme représentants du collège élus de cette commission, ainsi que comme membres du collège associations, *Que Choisir*, la *Confédération Logement et Cadre de Vie (CLCV)*, l'*Association Savoyarde pour les Energies Renouvelables (ASDER)* et l'*Agence écomobilité Savoie-Mont-Blanc*.

13 mars 2019

■ Signature de diverses conventions de groupements de commandes et de conventions de transferts de contrats de service, de maîtrise d'œuvre et/ou de travaux.

■ Lancement d'une consultation pour passer et exécuter un marché de maîtrise d'œuvre (commune de Feissons-sur-Salins) d'un montant supérieur au plafond de la délégation permanente en vigueur.

10 avril 2019

► Engagement de crédits supplémentaires pour une opération de travaux (Commune d'Esserts-Blay) avec attribution du marché afférent.

■ Lancement d'une consultation pour passer et exécuter un marché de travaux (commune de Brison-Saint-Innocent) d'un montant supérieur au plafond de la délégation permanente en vigueur (dans le cadre d'un groupement de commandes coordonné par le SDES).

■ Lancement d'une consultation pour le contrôle technique des ouvrages du réseau DP et des installations EP, visant à établir un accord-cadre à bons de commande limité à deux attributaires.

■ Marché subséquent du lot A à la société *GEG SOURCE D'ENERGIE* et marché subséquent du lot B attribués à la société *ENALP*, dans le périmètre de l'accord-cadre pour la fourniture d'électricité et les services associés.

27 mai 2019

■ Lancement d'une ou plusieurs consultations pour les prestations de service suivantes : coordination de sécurité et de protection de la santé, investigations complémentaires sur des relevés de réseaux souterrains et diagnostics amiante dans des enrobés bitumeux.

■ Accord-cadre à bons de commande pour le contrôle technique des ouvrages attribués aux sociétés *OCDS-MORON* et *BUREAU VERITAS*.

9 septembre 2019

► Financement de 2 dossiers d'enfouissement de réseaux réalisés par la commune de Peisey-Nancroix suivant les conditions de participation financière en vigueur, 60% pour la seconde partie du montant HT des travaux.

► Annulation à l'unanimité de la participation financière à 2 dossiers d'enfouissement de réseaux réalisés par les communes de Flumet et Moûtiers, dont le câblage ne sera pas réalisé.

LES DÉBATS 2019

12 février 2019

► État d'avancement des dossiers suivants : solde des dossiers de travaux COMOA, projet de SEM Energie départementale, mise en place de la CMP, prise de compétence IRVE, création de la CCSPL; ouverture des négociations pour le nouveau contrat de concession de la DPE avec émission d'un courrier à l'attention des responsables région et département d'Enedis, signé par tous les membres du bureau, en réponse à leur silence depuis plusieurs semaines.

13 mars 2019

► État d'avancement des dossiers suivants : solde des dossiers de travaux COMOA, dossier B'EEAU Lac pour la mise en place d'une boucle énergétique à partir du potentiel énergétique du lac du Bourget, projet de SEM Energie départementale, suivi de l'exécution des accords-cadres travaux et maîtrise d'œuvre, ainsi que des marchés subséquents afférents, mise en place de la CCSPL, mise en place de la CCPE, prise de compétence IRVE dans le cadre du projet *eborn*, étude d'un dossier de travaux sur la commune d'Ugine; négociations visant à établir un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

► État d'avancement des dossiers suivants : solde des dossiers de travaux COMOA, projet de SEM Energie départementale, prise de compétence

IRVE dans le cadre du projet *eborn*, négociations visant à établir un nouveau contrat de concession de la DPE associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

► État d'avancement des dossiers suivants : démarchage actuel d'un bureau d'études pour inciter les communes à passer des Marchés Globaux de Performance Énergétique (MGPE) pour gérer leur patrimoine d'éclairage public, le traitement des dossiers de travaux COMOA dans le cadre des négociations visant à établir un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, ainsi que le projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession, associé aux négociations précitées.

27 mai 2019

► Échange avec les responsables région et département du concessionnaire sur le projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de la concession de la distribution publique d'électricité, ainsi que sur les négociations visant à établir un nouveau contrat pour ladite concession.

25 juin 2019

► État d'avancement des négociations avec le concessionnaire concernant le projet de nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, associé au projet de retour au régime juridique normal mixte rural/urbain de ladite concession.

2 juillet 2019

► État d'avancement des négociations avec le concessionnaire concernant le projet de nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, associé au projet de retour au régime juridique normal mixte rural/urbain de ladite concession.

9 septembre 2019

► État d'avancement des dossiers suivants : solde des dossiers de travaux COMOA, modalités de gestion des dossiers de demande au SDES de participations financières déposés par les communes pour leurs travaux EP, avec les carences avérées des communes pour compléter lesdits dossiers et fournir les justificatifs quand les travaux sont terminés, la situation et les perspectives budgétaires

pour la période quinquennale 2016–2020, le projet de SEM Énergie départementale ; négociations visant à établir un nouveau contrat de concession de la distribution publique d'électricité, associé à un projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

► Échange avec les responsables région et département du concessionnaire sur le projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de la concession de la distribution publique d'électricité, ainsi que sur les négociations en cours visant à établir un nouveau contrat pour ladite concession.

24 septembre 2019

► Débat sur divers dossiers à présenter au comité syndical de ce jour, portant notamment sur la reconduction pour une année supplémentaire de l'accord-cadre travaux, l'attribution d'un délai supplémentaire de 6 mois aux communes pour compléter leurs dossiers de demande au SDES, d'une participation financière pour leurs travaux EP, ou fournir les justificatifs afférents, mise en place d'une Décision Modificative n°1, évolution potentielle du taux de prélèvement de la TCCFE, projet de SEM Énergie départementale, projet B'EEAU Lac visant au développement d'une boucle énergétique à partir du potentiel du lac du Bourget, convention de partenariat avec l'ASDER; projet de contrat de concession de la distribution publique d'électricité et de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

28 octobre 2019

► Débat sur divers dossiers à présenter au prochain comité syndical du 17 décembre 2019, portant notamment sur la dégressivité des participations financières pour l'enfouissement des réseaux, suite à la mise en place de programmes pluriannuels par certaines grandes collectivités, les participations financières éventuelles pour l'enfouissement de réseaux en façade, le projet de SEM Énergie départementale, le projet B'EEAU Lac visant au développement d'une boucle énergétique à partir du potentiel du lac du Bourget, la situation et les perspectives budgétaires pour la période quinquennale 2016–2020, ainsi que le projet de contrat de concession de la distribution publique d'électricité et de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

13 novembre 2019

► Divers dossiers portant notamment sur la situation et les perspectives budgétaires de la période quinquennale 2016–2020, le projet B'EEAU Lac visant à la création d'une boucle d'eau pour utiliser le potentiel énergétique du lac du Bourget, le projet d'une SEM Énergie départementale ; projet de contrat de concession de la distribution publique d'électricité et de retour au régime normal mixte rural/urbain de ladite concession.

► Échange avec les responsables région et département du concessionnaire sur le projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de la concession de la distribution publique d'électricité, ainsi que sur les négociations en cours visant à établir un nouveau contrat pour ladite concession.

11 décembre 2019

► Divers dossiers portant notamment sur le projet de contrat de concession et de retour au régime normal mixte rural/urbain de la concession de la distribution publique d'électricité, le projet d'une SEM Énergie départementale, la vingtaine de rapports à présenter au comité syndical du 18 décembre prochain concernant notamment les activités administratives et budgétaires du Syndicat, le lancement d'un nouvel accord-cadre pour la fourniture d'électricité et services associés, la mise à jour annuelle des participations financières du SDES pour divers travaux et prestations, ainsi que diverses délibérations génériques à valider annuellement suite à une demande du Préfet.

► Bilan de 2 ans et demi de prestations diverses réalisées par les 3 agents CEP. Dépenses de près de 370 K€, recettes : 360 K€.

► Échange avec les responsables région et département du concessionnaire sur le projet de retour au régime normal mixte rural/urbain de la concession de la distribution publique d'électricité, ainsi que sur les négociations en cours visant à établir un nouveau contrat pour ladite concession.



PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

► Validation à l'unanimité du programme de travaux 2019 d'enfouissement de réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage directe du SDES, comprenant 62 opérations pour 55 communes, ainsi que des compléments de financement pour 20 opérations validées au cours des années antérieures pour le compte d'autant de communes.

Ces validations représentent un programme financier global de travaux et prestations de **9 230 677 € TTC**, avant récupération intégrale de la TVA par le SDES, sur les seuls travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité (réseau DP) et ce, pour une participation financière globale du SDES de **3 789 866 €**.

► Validation à l'unanimité du programme de participation financière pour les travaux d'éclairage public réalisés par les communes et améliorant la performance énergétique des installations, soit 74 opérations pour 62 communes et 2 communautés d'agglomération, ainsi que 5 compléments de financement pour 4 communes, avec une participation globale du SDES de **664 674 €** concernant près de 2 820 luminaires et 175 horloges astronomiques.

La participation financière du SDES pour ce type de travaux est complétée par **50 440 €** pour 33 opérations et 28 communes (28 opérations initiales et 5 compléments de financement) pour des travaux d'éclairage public réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDES dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux secs.

► Validation à l'unanimité du programme de participation financière 2019 pour les travaux d'enfouissement de réseaux secs réalisés sous maîtrise d'ouvrage déléguée aux communes (dossiers COMOA), à savoir 2 dossiers pour 1 commune, pour une participation financière globale de **114 347 €**.

BUDGET EXÉCUTÉ 2019

Les tableaux budgétaires correspondent au budget exécuté dans l'année, les chiffres afférents étant extraits du compte administratif 2019. Les dépenses et recettes de fonctionnement sont celles prévues dans l'année. Les principales dépenses et recettes d'investissement correspondent quant à elles à des opérations s'exécutant sur 2 à 3 exercices budgétaires.

Les 3 principales recettes du SDES sont générées par le contrat de concession et réparties comme suit :

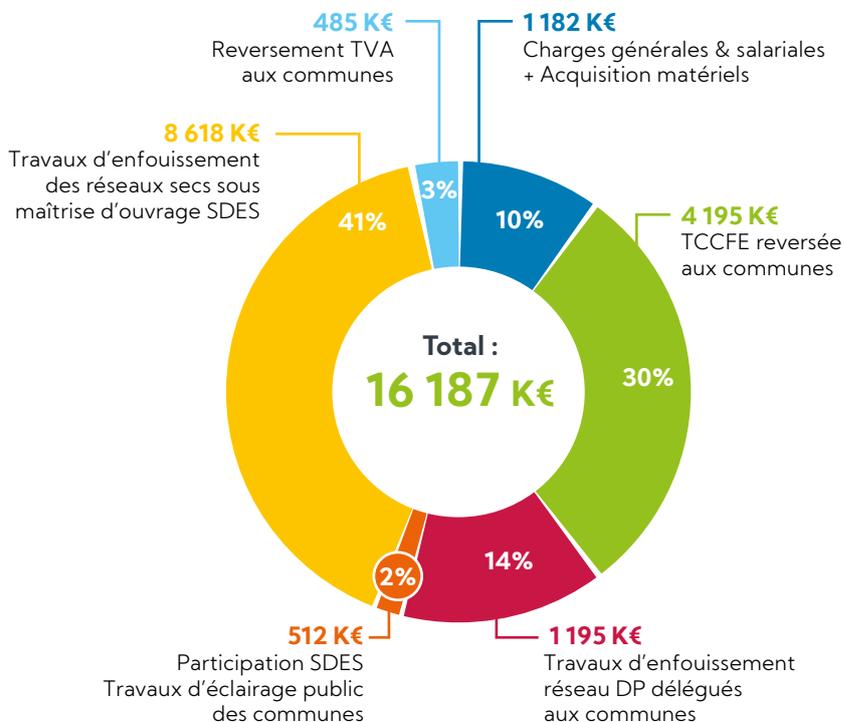
- **R1** - Redevance dite de fonctionnement, pour couvrir les frais liés à l'exercice de la mission d'autorité concédante du SDES pour la distribution d'électricité : contrôle annuel, contrôle au fil de l'eau, négociations et relations avec le concessionnaire ;
- **R2** - Redevance dite d'investissement, calculée sur la base des travaux réalisés sur le réseau DP (1) par le SDES et les communes et par les collectivités, sur les équipements d'éclairage public;
- **Convention** dite article 8 ou spécifique Savoie - Participation du concessionnaire aux travaux d'enfouissement du réseau DP (1) existant réalisés par le SDES.

Les principales évolutions budgétaires constatées entre 2018 et 2019 s'expliquent comme suit :

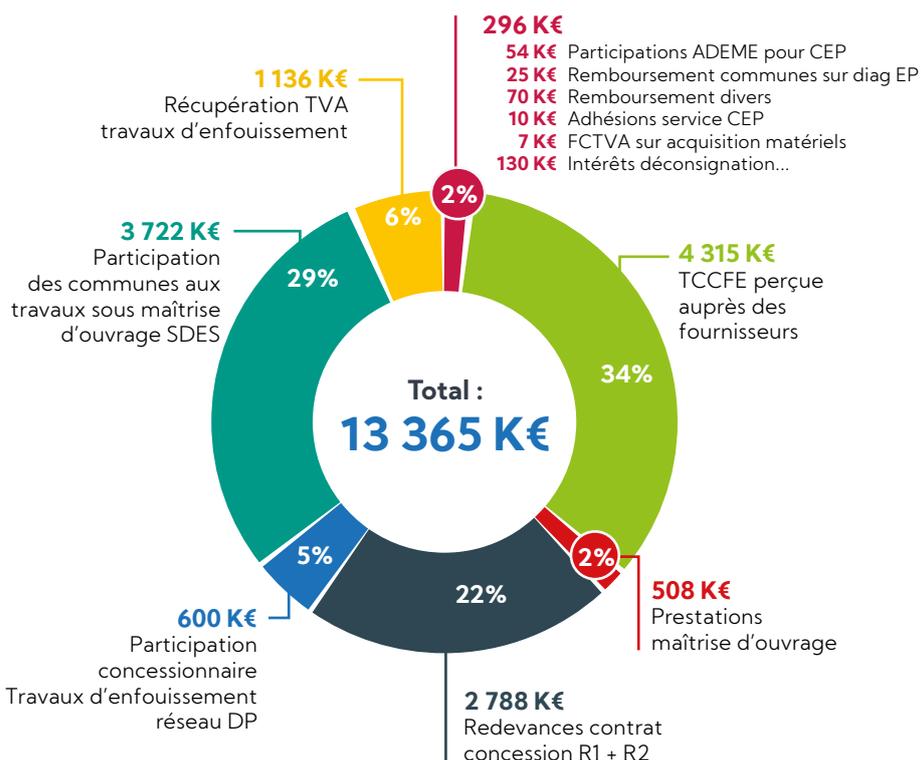
- Une année particulièrement prolifique dans le développement exponentiel de nouvelles activités du SDES depuis 2017, à savoir : D'une part, l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement directement sous l'égide du SDES. D'autre part, des dossiers d'éclairage public bénéficiant d'une participation financière du SDES ; cette augmentation en 2019 s'explique également par le fait que l'année suivante est une année électorale (Maires et Conseillers municipaux)... Cela justifie l'écart important du budget dépenses, au regard de celui de 2018 ;
- L'accélération avérée de la récupération intégrale de la TVA directement auprès d'Enedis (spécificité du contrat de concession), consécutive de la réduction du délai d'exécution global des travaux, depuis leur prise en charge directement par le SDES.
- Un écart accru entre les budgets dépenses et recettes exécutés, notamment en investissement. De nombreux dossiers ont été lancés en cette année préélectorale. Le SDES en assume seul la trésorerie jusqu'au début effectif des travaux sur le terrain, avant de solliciter la participation de la commune pour la part à sa charge.

(1) Réseau de distribution publique d'électricité.

DÉPENSES

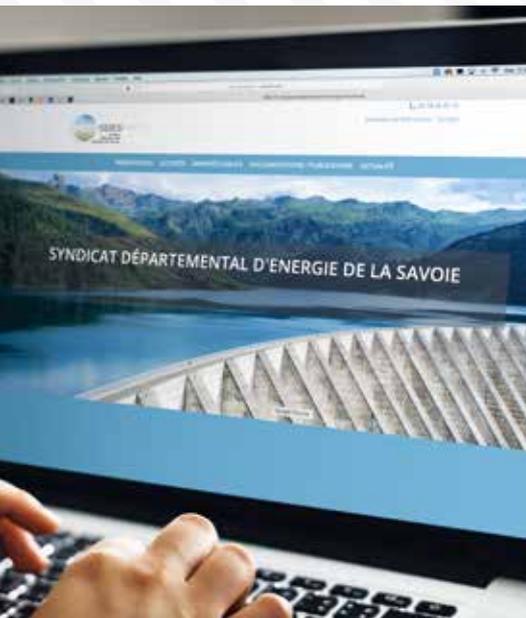


RECETTES



LIBELLÉ	MONTANT EN K€
DÉPENSES	
Charges générales	225 K€
Diagnostics éclairage public	54 K€
Bornes IRVE (branchements et installations)	67 K€
Charges salariales (12,4 ETP)	779 K€
TCCFE reversée aux communes (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité)	4 195 K€
Indemnités des élus	43 K€
Etudes diverses	6 K€
Participation SDES aux travaux d'enfouissement du réseau DP sous maîtrise d'ouvrage des communes	1 195 K€
Participation SDES aux travaux d'éclairage public des communes	512 K€
Acquisition matériels divers : informatique, mobilier, véhicules, ...	8 K€
Maîtrise d'œuvre et travaux d'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage SDES	8 618 K€
Reversement aux communes TVA sur travaux réseau DP sous maîtrise d'ouvrage des communes	485 K€
TOTAL DÉPENSES	16 187 K€

LIBELLÉ	MONTANT EN K€
RECETTES	
Remboursement sur salaires, assurances, décharges syndicales Recettes diverses, intérêts déconsignation BEEAU LAC	200 K€
Adhésion service CEP	10 K€
Participations ADEME pour CEP	54 K€
Remboursement aux communes sur diagnostics EP	25 K€
TCCFE perçue (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité)	4 315 K€
Prestations internes facturées : maîtrise d'ouvrage travaux, achat électricité, vente CEE, bornes IRVE	508 K€
Redevance contrat concession R1	679 K€
Redevance contrat concession R2	2 109 K€
Participation du concessionnaire aux travaux d'enfouissement réseau DP	600 K€
Participation des communes aux travaux d'enfouissement des réseaux secs sous maîtrise d'ouvrage SDES	3 722 K€
Récupération TVA travaux enfouissement réseau DP auprès du concessionnaire	1 136 K€
Récupération FCTVA sur acquisitions matériels divers	7 K€
TOTAL RECETTES	13 365 K€



Historique de 2016 à 2019

Au 31 décembre 2015, le SDES comptait 9 agents, dont 2/3 d'agents féminins.

6 agents seulement étaient opérationnels, car, parmi les 3, l'un était en décharge syndicale totale et 2 autres en absence relativement permanente, pour raisons médicales et personnelles.

Au 31 décembre 2019, le SDES compte 13 agents, dont toujours 2/3 d'agents féminins.

11 agents seulement sont opérationnels, car, parmi les 3, l'un était en décharge syndicale totale et 2 autres en absence relativement permanente, pour raisons médicales et personnelles.

Cette progression de près de 50% de l'effectif s'explique simplement par la mise en place d'une véritable gestion du personnel tout autant dynamique qu'attentionnée et par le développement de nouvelles activités déclinées ci-contre :

► Second semestre 2016

Développement de la maîtrise d'ouvrage des travaux assurée en propre par le SDES (auparavant totalement confiée aux communes). Recrutement d'un agent supplémentaire et mise en place d'une participation financière au bénéfice des communes pour les diagnostics de leur patrimoine d'éclairage public réalisés par le SDES et pour leurs travaux de rénovation et d'extension de l'éclairage public visant à la performance énergétique.

► Second semestre 2017

Mise en place du service Conseil en Énergie Partagé (CEP) au bénéfice des communes. L'objectif est d'élaborer de bilans énergétiques sur leur patrimoine *bâtiments et éclairage public* pour les 3 dernières années et de préconiser des actions et des travaux, avec ou sans investissement (*Voir pages 2 & 3 du rapport d'activité 2017*).

► Premier semestre 2018

Mise en place d'un service visant à assister les collectivités dans l'identification, le ciblage, la valorisation, la gestion et la revente des Certificats d'Économies d'Énergie. Les CEE sont produits par leurs investissements sur leur patrimoine *bâtiments et éclairage public*, dans le cadre de la Transition Énergétique.

Situation actuelle

► L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE



Filière administrative



Filière technique



CATÉGORIE
A

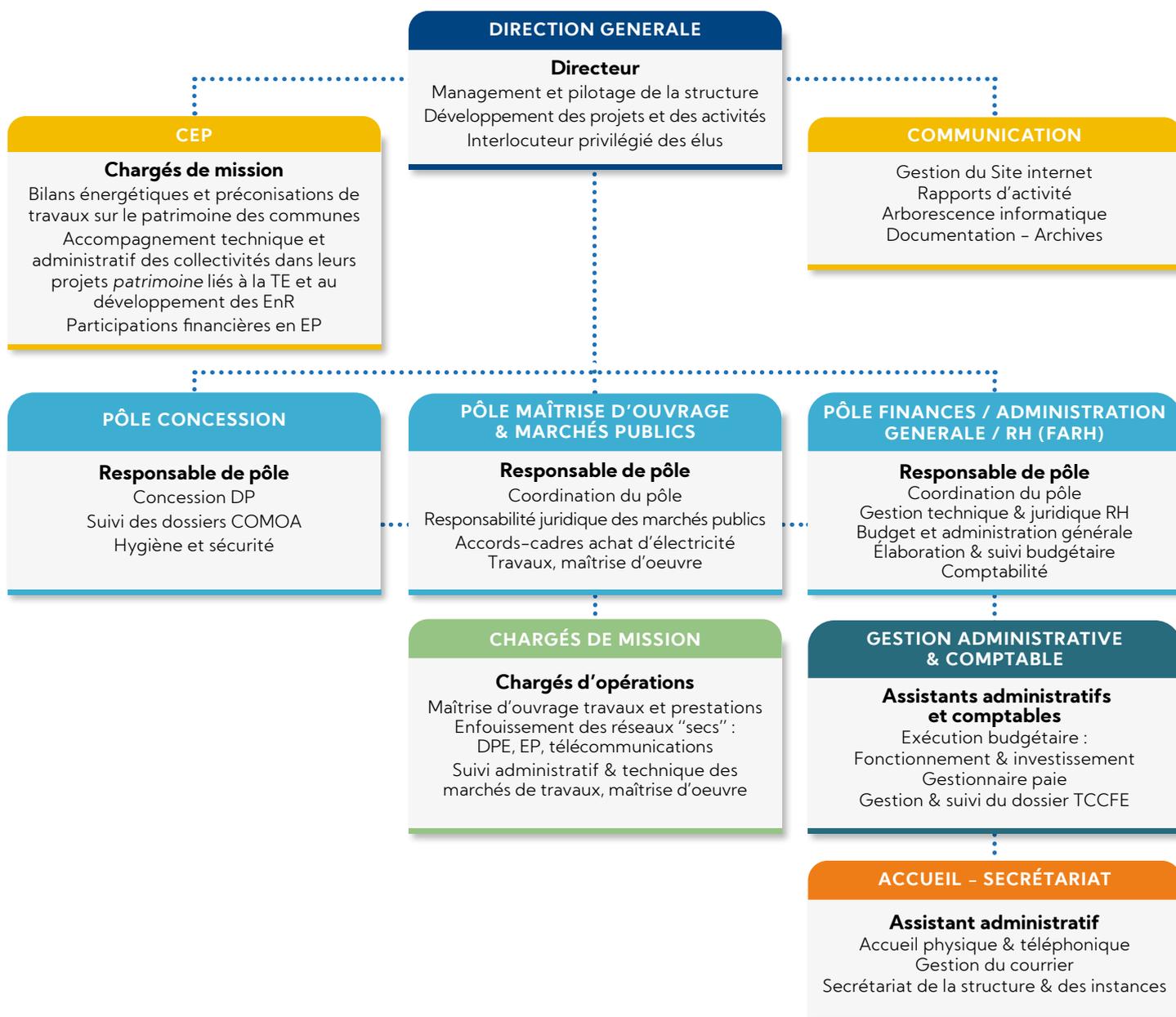


CATÉGORIE
B



CATÉGORIE
C

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Politique sociale

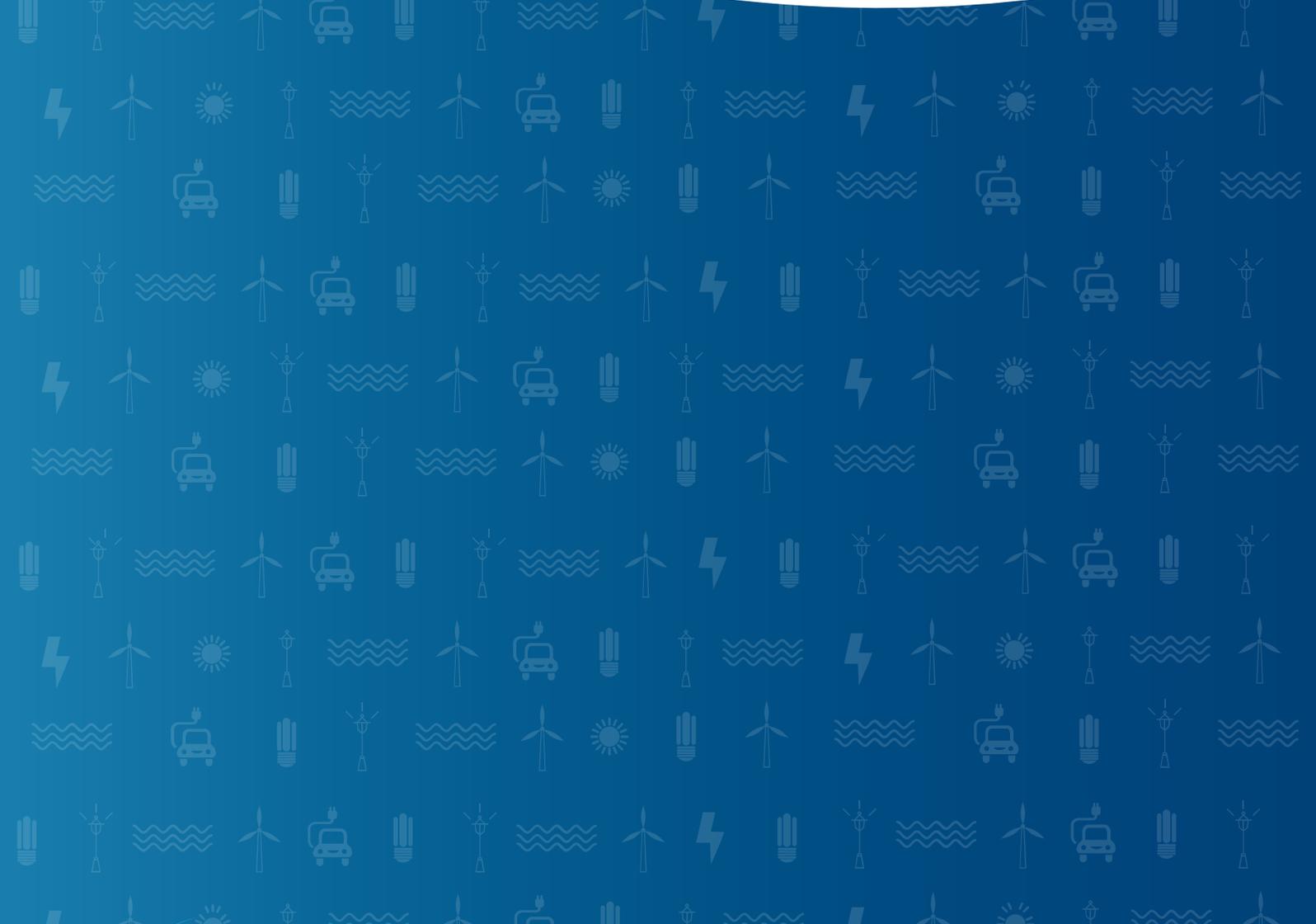
La politique sociale du SDES se décline via diverses participations financières au bénéfice des collaborateurs, avec des modalités de répartition variables entre la part *employeur* et la part *agent*, suivant les types d'actions :

- ▶ **Les titres-restaurant** : valeur faciale plafonnée à **9,50€** afin d'éviter à l'employeur de payer des cotisations sociales en plus de la part prise en charge par ses soins.
- ▶ **Les chèques ANCV et CADHOC.**
- ▶ **Une participation financière** aux complémentaires *santé* et garanties *maintien de salaire*.
- ▶ **Une adhésion au CNAS.**

Quand les modalités le permettent, la majorité de ces participations est dégressive, dans un rapport de 1 à 2, suivant le niveau de revenus des agents.

Les dispositions financières annuelles sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Type d'action sociale	Part SDES	Part agents	Total
Titres-restaurant (12/mois/agent)	8 000 €	7 000 €	15 000 €
Complémentaire <i>santé</i>	7 500 €	5 500 €	13 000 €
Garantie <i>Maintien de salaire</i>	2 500 €	2 000 €	4 500 €
Chèques ANCV	5 000 €	1 500 €	6 500 €
Chèques Cadhoc	5 500 €	0 €	5 500 €
CNAS	3 000 €	0 €	3 000 €
TOTAUX	31 500 €	16 000 €	47 500 €



SDES
Syndicat
Départemental
d'Énergie de la Savoie

SDES 73
Bâtiment 3D
81, rue de la Petite Eau
73290 LA-MOTTE-SERVOLEX

Téléphone : 04 79 26 42 10
Courriel : sdes@sdes73.com

www.sdes73.com